

AVIS DU 8 MAI 2014

AUX ANCIENS CLIENTS DE FIRST LEASIDE SECURITIES INC. (« FLSI »)

Comme il a été mentionné dans des avis déjà publiés, le FCPE continue d'étudier toutes les réclamations qu'il a reçues de la part des anciens clients de FLSI afin d'établir leur admissibilité en vertu des [Principes de la garantie](#) du FCPE et des [Procédures d'administration des réclamations](#) du FCPE. Le nombre de réclamations est très élevé et il y a aussi beaucoup de renseignements supplémentaires transmis par des réclamants.

Le FCPE a commencé à aviser un certain nombre de personnes qui avaient déposé une réclamation directement au FCPE de sa décision sur l'admissibilité de leur réclamation. Concernant les personnes qui ont transmis des renseignements supplémentaires après avoir déposé une réclamation auprès du FCPE, le personnel du FCPE étudie actuellement les renseignements supplémentaires et il communiquera avec les réclamants si des clarifications sont nécessaires. D'ici à la fin de 2014, le FCPE prévoit communiquer avec les personnes qui ont déposé une réclamation auprès d'Ernst & Young, le mandataire du FCPE.

Conformément aux [Procédures d'administration des réclamations](#) du FCPE, après réception de la décision sur l'admissibilité de sa réclamation à la garantie, le réclamant peut contester la décision en interjetant appel devant le comité de protection du FCPE (« comité de protection »). Le FCPE a examiné un certain nombre de requêtes d'appel déposées par des réclamants. Au cours des prochains mois, d'autres mises à jour seront communiquées aux réclamants sur la procédure d'appel.

Pour en savoir plus sur la protection et les procédures d'administration des réclamations du FCPE, communiquez avec le FCPE au 416 866-3666, ou sans frais au 1 866 243-6981, ou visitez le site du FCPE au www.fcpe.ca. À partir du 1^{er} juin 2014, le FCPE emménagera au 100, rue King Ouest, bureau 2610, Toronto. Toutes les autres coordonnées, incluant les numéros de téléphone et télécopieur et les adresses courriel, resteront les mêmes.

